$S_{/2018/772}$ **Nations Unies**



Conseil de sécurité

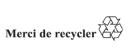
Distr. générale 22 août 2018 Français Original: russe

Lettre datée du 17 août 2018, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne les 16 et 17 août 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

> Le Chargé d'affaires par intérim (Signé) V. Safronkov





Annexe à la lettre datée du 17 août 2018 adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (16 août 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 26 violations, dans les provinces de Lattaquié (18), d'Alep (7) et de Hama (1).

Le bureau turc a quant à lui recensé sept violations, dans les provinces d'Edleb (5) et de Hama (2).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit une opération humanitaire, qui a permis de fournir 650 colis alimentaires, soit 2,8 tonnes de vivres, aux habitants de la localité de Rastan, dans la province de Homs.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre est passé à 1896.

Le poids total des cargaisons distribuées est passé à 2 908,66 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, des médecins sont venus en aide à 226 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 88 152.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.

2/3 18-13802

Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (17 août 2018)

Respect de la cessation des hostilités

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations du cessez-le-feu a recensé 25 violations, dans les provinces de Lattaquié (12), d'Alep (11) et de Hama (2).

Le bureau turc a quant à lui recensé trois violations, dans les provinces d'Edleb (2) et de Hama (1).

Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne

Au cours des dernières 24 heures, le Centre pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit deux opérations humanitaires, qui ont permis de fournir :

- 650 colis alimentaires, soit 2,8 tonnes de vivres, aux habitants de la localité de Hatla, dans la province de Deïr el-Zor;
- 650 colis alimentaires, soit 2,8 tonnes de vivres, aux habitants de la localité de Jassem, dans la province de Deraa.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre est passé à 1898.

Le poids total des cargaisons distribuées est passé à 2 914,26 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, des médecins sont venus en aide à 14 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 88 166.

Réconciliation des parties belligérantes

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 518.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.

18-13802 **3/3**